

GUIDE PÉDAGOGIQUE

24/25

CITÉ

DES

ARTS

Montpellier
capitale
européenne
de la Culture
2025

DANSE

Les études chorégraphiques s'articulent autour de trois esthétiques : la **danse classique**, la **danse contemporaine** et la **danse jazz**. L'enseignement de la danse est organisé en trois cycles d'apprentissage d'une durée de **3 à 5 ans**.

Le cursus comprend :

- > **Cours de pratique chorégraphique**
- > **Formation musicale danse (milieu de cycle 1)**
- > **Culture chorégraphique et histoire de la danse (cycle 2)**
- > **Anatomie et analyse fonctionnelle du corps (cycle 3)**
- > **Feldenkrais / Pilates / Yoga (cycles 2 et 3)**

PARCOURS

Éveil

À partir de 4 ans.

Découverte du mouvement et développement de la perception et de la créativité.

Initiation

À partir de 6 ans.

L'Initiation permet à l'enfant de prendre connaissance des fondements des techniques de la danse et de les expérimenter.

Cycle I

Approfondissement de la structure corporelle et de l'expression artistique. Acquisition des éléments classiques et contemporains.

Cycle 2 Classique Contemporain

Développement des acquis dans une perspective d'autonomie.

Parcours Jazz (2 niveaux)

Parcours découverte pour une pratique amateur de la danse jazz.

Cycle 3 d'orientation

Acquisition des éléments essentiels au choix de son orientation future : amateur ou spécialisé.

Cycle 3 amateur (Diplôme DEC - Diplôme d'Études Chorégraphiques)

Développement d'un projet artistique personnel.

Cycle 3 spécialisé (Diplôme DEC - Diplôme d'Études Chorégraphiques)

Renforcement de son niveau de pratique et préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

MUSIQUE

De l'Éveil à la Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES).

Éveil

À partir de 5 ans.

Le cours d'éveil est une première approche de la musique par l'initiation sensorielle, le chant et la découverte des instruments.

Cycle I

À partir de 7 ans.

Ce cycle permet la mise en place des bases du langage musical et la découverte du jeu collectif.

Il comporte :

- Un cours d'instrument (ou voix),
- Un cours de formation musicale,
- Une pratique vocale collective et/ou une pratique instrumentale collective.

Cycle 2

Ce cycle vise l'approfondissement des acquisitions dans une perspective d'autonomie.

Il comporte à minima :

- Un cours d'instrument (ou voix),
- Un cours de formation musicale,
- Une pratique vocale collective et/ou une pratique instrumentale collective.

Cycle 3 d'orientation

Ce cycle « tronc commun » permet l'acquisition des éléments essentiels ouvrant sur un choix d'orientation future. Il comporte, outre les disciplines des cycles 1 et 2, des disciplines complémentaires des cycles 1 et 2, des disciplines complémentaires en fonction des souhaits d'orientation.

Cycle 3 amateur (Diplôme DEM - Diplôme d'Études Musicales)

Dans la perspective d'une pratique amateur autonome, ce cycle accompagne l'élève via la réalisation d'un projet artistique personnel.

Il comporte à minima :

- Un cours d'instrument (ou voix),
- Une pratique collective.

Cycle 3 spécialisé (Diplôme DEM - Diplôme d'Études Musicales)

Ce cycle approfondit les aptitudes techniques et accompagne l'élève dans une perspective de préprofessionnalisation.

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Le conservatoire a obtenu l'agrément classe préparatoire dans la spécialité musique pour l'ensemble des disciplines

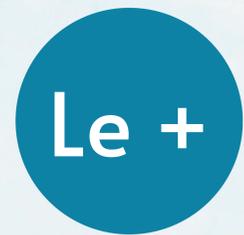
instrumentales en classique, contemporain et jazz, ainsi que pour les disciplines de culture/érudition. La CPES est une formation pré-professionnelle proposée aux élèves inscrits en cycle spécialisé ou ayant validé le Diplôme d'Études Musicales (DEM). Il s'agit d'un parcours de **2 ans** qui prépare l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de musique en France et à l'étranger (Conservatoires Supérieurs, Pôles Supérieurs, etc). Les études sont organisées en **semestres**. Le parcours comprend un minimum de **750 heures d'enseignements**.

Licence Culture & Musique à l'image

Licence et Master Musicien Interprète

Les parcours, de la Licence 1 au Master 2, sont organisés afin de combiner l'apprentissage technique, la culture musicologique et la mise en situation en milieu professionnel

nécessaires à la formation d'artistes complets. Les enseignements sont organisés en complémentarité entre le CRR et le département Musique-Musicologie de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Ces cursus s'adressent, dès la première année de Licence, à des étudiants désirant s'orienter vers un parcours supérieur (de Musicien Interprète ou de Compositeur à l'Image).



La CPES, la Licence et le Master relèvent de l'enseignement supérieur et donne accès aux aides du CROUS (bourse, logement, restauration).

Parcours libres

Ces parcours non diplômants s'adressent à un public débutant ou souhaitant poursuivre une pratique artistique collective. L'admission a lieu en fonction des places disponibles.

Offre étudiante

En lien avec les universités de Montpellier. Possibilité de rejoindre l'une des formations d'orchestre ou de chœur du CRR.

Orchestre amateur

Ouvert à tous.

Niveau instrumental conseillé : cycle 2.

Atelier Jazz

Niveau instrumental conseillé : cycle 2.

Ensembles vocaux

Chœur mixte, ensemble vocal féminin, chœur amateur.

Musiques anciennes

Cycle individuel de formation (atelier pour adulte débutant ou d'un niveau cycle 1).

Ateliers musiques du monde

Atelier de musique orientale (oud, improvisation instrumentale, atelier vocal). Atelier de musique indienne (instrumental et vocal).

Musiques actuelles amplifiées

Suivi de projet en lien avec Victoire 2, scène de musiques actuelles.

Musique médiévale

Stages ouverts aux élèves de la Cité des Arts.

> Plus d'infos sur le site cimmducielauxmarges.org

Auditeur libre

Possible dans les disciplines instrumentales (1 an max.) avec avis du professeur.

Atelier batucada

Ouvert à tous.

Atelier inclusif.

THÉÂTRE

L'enseignement du théâtre est organisé en **trois cycles d'études**. Le parcours pédagogique proposé est à dominante **collective** et **guide** l'élève dans son projet qu'il soit amateur ou professionnel.

Le cursus comprend :

- > **Atelier de pratique théâtrale**
- > **Mise en scène**
- > **Technique vocale / chant**
- > **Danse**
- > **Clown**
- > **Mime / Mouvement**
- > **Arts Martiaux**



Le parcours du spectateur offre aux élèves un accès privilégié aux saisons des scènes partenaires.

Cycle de détermination

Certificat d'Études Théâtrales (CET)

Découverte de l'art théâtral et des enjeux fondamentaux de l'apprentissage.

Cycle de spécialisation

Diplôme d'Études Théâtrales (DET)

Approfondissement de la culture théâtrale et de la maîtrise des outils d'interprétation.

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

La CPES est un parcours de 2 ans qui prépare l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur : Conservatoires Supérieurs (en France et à l'étranger) et Écoles Nationales Supérieures. Les études sont organisées en semestres.



La CPES relève de l'enseignement supérieur et donne accès aux aides du CROUS (bourse, logement, restauration).

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Lundi	De 9h00 à 22h00
Mardi au vendredi	De 8h30 à 22h00
Samedi	De 8h30 à 20h00
Dimanche	De 10h00 à 18h00

Horaires d'ouverture vacances scolaires

Du lundi au vendredi De 9h00 à 18h00

Vacances scolaires 2024-2025 (zone C)

Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025

CITÉ DES ARTS

Cité des Arts - Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier
13 Avenue du Professeur Grasset - Montpellier
Tramway ligne 1 Arrêt station Boutonnet / Cité des Arts

Téléphone : 04 99 54 77 77

Mail : scolarite.crr@montpellier3m.fr

Site : conservatoire.montpellier3m.fr

